

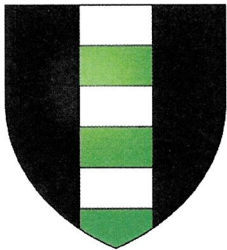
DEPARTEMENT DU
TARN

ARRONDISSEMENT DE
CASTRES

Date de transmission de l'acte: 24/07/2026
Date de reception de l'AR: 24/07/2026
081-218101871-DL_2026_058-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 juillet 2026

COMMUNE DE
MOULAYRES



Date de convocation : 17 juillet 2026

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-six, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Laurent BAZART, Maire de la commune, et a élu secrétaire de séance Karine SECHERET, 2ème Adjointe.

PRESENTS : Laurent BAZART, Frédéric MATUSZEWSKI, SECHERET Karine, ALBOUY Francine, Patrick CLEMENT, Patrice BLATTES, Anne-Laure VICTOR

REPRESENTES :

ABSENTS : Maud LEONARD, Richard GONNET, Brice AMALVY, Carole TOURNIER

Délibération N°
DL_2026_058

**Approuvant le
RQSP
d'élimination des
déchets
ménagers**

EN EXERCICE	QUORUM	PRESENTS	VOTANT	POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	6	7	7	7	0	0

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal adopte à l'UNANIMITE le rapport au nom de la commune de Moulayrès.

Karine SECHERET
Secrétaire de séance

Laurent BAZART,
Maire

